

Cergy, le 24 mai 2018

Communiqué de presse

REMBOURSEMENT PARTIEL DES PASS NAVIGO EN PERIODE DE GREVE

La SNCF et Île-de-France Mobilités ont acté le remboursement à hauteur de 50 % du Pass Navigo et de la carte Imagine'R pour les mois d'avril et de mai pour les usagers des lignes SNCF franciliennes impactés par la grève SNCF débutée en avril.

Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, est satisfaite de ce dédommagement au bénéfice des franciliens et en particulier des valdoisiens : *« Depuis de longues semaines, les usagers subissent une grève perlée qui rend leurs déplacements souvent compliqués. Cette situation a été doublement perturbée par la fermeture du viaduc de l'A15 sens Val d'Oise-Paris la semaine dernière. Je salue l'action et la détermination de Valérie Pécresse et l'ensemble des élus qui se sont battus pour obtenir ce dédommagement. Cette annonce est une première victoire dans notre mobilisation. En tant qu'élus locaux, nous sommes engagés au quotidien aux côtés des habitants de nos territoires, premières victimes de ces situations. Ces mesures doivent être maintenues jusqu'à la fin du mouvement de grève ».*

Contacts presse :

Marine Pivert
Responsable des relations presse
marine.pivert@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](https://www.facebook.com/valdoise) et sur [Twitter](https://twitter.com/valdoise).